

Section 1. Identification du produit chimique et de la compagnie

Nom du produit Blueshield: BLUESHIELD™ AL-731	Classification CSA: Non applicable.	Classification AWS: Non applicable.
Description	: Gel d'embroûts pour embroûts de fusil MIG	Code générique : ALG902
En cas d'urgence	: 1-514-878-1667	Date d'édition : 12/01/2011
Fournisseur	: Air Liquide Canada Inc. 1250, René-Lévesque West, Suite 1700 Montreal, QC H3B 5E6	

Section 2. Identification des risques

État physique et Apparence	: Solide. (Gel.)
Vue d'ensemble des urgences	: Les dangers reliés aux fumées de soudure (lors de l'utilisation des électrodes) ne sont pas ceux des électrodes telles que vendues. AVERTISSEMENT! UTILISER AVEC SOIN. Suivre les mesures d'hygiène industrielle appropriées.
Voies d'absorption	: Contact avec la peau.
Effets aigus potentiels sur la santé	
Yeux	: Légèrement irritant pour les yeux.
Peau	: Légèrement irritant pour la peau.
Inhalation	: Pas dangereux en cas d'inhalation.
Ingestion	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets chroniques potentiels sur la santé	: EFFETS CANCÉROGÈNES: Non classé par le CIRC, le NTP, l'OSHA et l'ACGIH. EFFETS MUTAGÈNES: Non disponible. EFFETS TÉRATOGENÈS: Non disponible.
Conditions médicales aggravées par une surexposition	: Une exposition répétée ou prolongée ne devrait aggraver aucun trouble médical.

(*) Voir Abréviations (section 16).

Section 3. Composition et information sur les ingrédients

Nom	No CAS	% en poids	Numéro NU
Petrolatum	8009-03-8	> 95	Non applicable.

Les fumées émises par les électrodes lorsqu'utilisées, sont dangereuses. Cette fiche signalétique a été écrite pour les travailleurs utilisant ces électrodes
Voir Section 8 pour les Limites d'expositions des oxydes trouvés dans les fumées de soudure.

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux	: Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 20 minutes. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Contact avec la peau	: Laver avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Inhalation	: En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. En l'absence de respiration, recourir à la respiration artificielle. Si respirer est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
Ingestion	: Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'ingestion de quantités potentiellement dangereuses de ce produit, appeler un médecin immédiatement.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit	: Ininflammable.
Explosibilité	: N'est pas considéré comme un produit présentant des risques d'explosion.
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	: Utiliser des agents extincteurs appropriés pour les matières environnantes.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Petit/Grand déversement ou fuite : Utiliser les instruments nécessaires pour transférer le solide répandu dans un conteneur approprié pour l'élimination des déchets. Terminer le nettoyage en répandant de l'eau sur la surface contaminée et éliminer selon les exigences locales et régionales.

Section 7. Manutention et entreposage

Manutention : Éviter d'inhaler les vapeurs, les embruns ou les brouillards. Ne pas ingérer. Laver abondamment après usage.

Entreposage : Conserver le contenant dans un endroit frais et bien ventilé.

Section 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Système de contrôle technique : Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Si l'utilisation du produit génère des poussières, de la fumée ou du brouillard, utiliser une ventilation adéquate pour garder la quantité de contaminants aéroportés sous la limite d'exposition permise.

Protection individuelle

Yeux : Lunettes de sécurité.

Corps : Blouse de laboratoire (sarrau).

Respiratoire : Les conditions d'utilisation normales et prévues du produit ne nécessitent pas l'emploi d'un respirateur.

Mains : Gants.

Pieds : Non applicable.

Limites d'exposition

Nom du produit

Limites d'exposition

Pétrolatum

ACGIH TLV (États-Unis).

TWA: 10 mg/m³ Forme: Comme brouillard d'huile, si produit

TWA: 2 mg/m³ Forme: Comme vapeurs de cire de paraffine, si produit

OSHA PEL (États-Unis).

TWA: 5 mg/m³ Forme: Comme brouillard d'huile, si produit

Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et Apparence : Solide. (Gel.)

Couleur : Bleu.

Odeur : Inodore.

Point de fusion/congélation : 68 à 77°C (154.4 à 170.6°F)

Densité relative : 0.815 à 0.88 (Eau = 1)

Solubilité : Insoluble dans les substances suivantes: l'eau froide, l'eau chaude.

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité et réactivité : Le produit est stable.

Produits de décomposition dangereux : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: oxydes de carbone (CO, CO₂) et de l'eau.

Polymérisation Dangereuse : Ne se produira pas.

Section 11. Information toxicologique

Nom du produit ou de l'ingrédient	Espèces	Dosage	Résultat	Exposition
Non disponible.				

Effets chroniques et autres effets toxiques sur les humains : Voir Section 2.
Peut être irritant pour les yeux, la peau et les voies respiratoires.

Section 12. Information sur l'écologie

Produits de dégradation : Oxydes de carbone (CO, CO₂) et de l'eau.

Section 13. Considérations lors de l'élimination

Information sur les déchets : Les déchets doivent être éliminés conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux sur la protection de l'environnement.

Consulter les autorités locales ou régionales.

Section 14. Information relative au transport

Aucune classe de transport n'est applicable pour ce produit.

Section 15. Information réglementaire

- Classification HCS** : Les dangers reliés aux fumées de soudure (lors de l'utilisation des électrodes) ne sont pas ceux des électrodes telles que vendues.
Substance non réglementée par le HCS (États-Unis).
- Réglementations États-Unis** : **Inventaire des États-Unis (TSCA 8b)**: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
CWA (Clean Water Act) 307: Aucun produit n'a été trouvé.
CWA (Clean Water Act) 311: Aucun produit n'a été trouvé.
CAA (Clean Air Act) 112 Prévention des déversements accidentels Aucun produit n'a été trouvé.
CAA (Clean Air Act) 112 Substances inflammables réglementées Aucun produit n'a été trouvé.
CAA (Clean Air Act) 112 Substances toxiques réglementées Aucun produit n'a été trouvé.
SARA 302/304/311/312 substances extrêmement dangereuses Aucun produit n'a été trouvé.
SARA 302/304 plan d'urgence et préavis Aucun produit n'a été trouvé.
SARA 302/304/311/312 substances dangereuses Aucun produit n'a été trouvé.
SARA 311/312 distribution de F.S. - inventaire chimique - identification des dangers Aucun produit n'a été trouvé.
- SARA 313**
- Feuille R - Exigences en matière de rapport Avis du fournisseur** : Aucun produit n'a été trouvé.
- Réglementations d'État** : **Californie prop. 65**: Aucun produit n'a été trouvé.
- SIMDUT (Canada)** : **Les dangers reliés aux fumées de soudure (lors de l'utilisation des électrodes) ne sont pas ceux des électrodes telles que vendues.**
Substance non réglementée par le SIMDUT (Canada).
Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement) Aucun des composants n'est répertorié.
ARET canadien: Aucun des composants n'est répertorié.
INRP canadien: Aucun des composants n'est répertorié.
Substances désignées en Alberta: Aucun des composants n'est répertorié.
Substances désignées dans l'Ontario: Aucun des composants n'est répertorié.
Substances désignées au Québec: Aucun des composants n'est répertorié.
Ce produit a été classé en accord avec les critères de classification du RPC et cette fiche signalétique contient toute l'information requise par le RPC.

Section 16. Renseignements supplémentaires

- Renseignements à indiquer sur l'étiquette** : UTILISER AVEC SOIN.
- Hazardous Material Information System (États-Unis)** : Santé: 1 Inflammabilité: 0 Réactivité: 0
- National Fire Protection Association (États-Unis)** : Santé: 1 Inflammabilité: 0 Réactivité: 0
- Références** : - 29CFR Partie 1910.1200 Réglementation OSHA sur les Fiches Signalétiques. - 49CFR Table de la Liste des substances dangereuses, #UN, Appellations réglementaires, GE. - Règlement canadien du Transport des Matières Dangereuses, et les Annexes, Version Langage Clair, 2005. -CRC Handbook of chemistry and physics, 67 em édition, CRC Press inc., Boca Raton, Florida. -Fiche signalétique du fabricant. ANSI Z400.1, MSDS Standard, 2004.
- Abréviations** : Non applicable.
- Nom du responsable** : KMK Regulatory Services Inc.
- Date de publication précédente** : 12/15/2007
- Version** : 5

Avis au lecteur

LES DONNÉES, LES CONSIGNES ET LES RENSEIGNEMENTS SUR CETTE FICHE SONT RÉSERVÉS UNIQUEMENT À L'USAGE DE PERSONNES QUALIFIÉES ET CE, À LEURS RISQUES ET À LEUR DISCRÉTION. LES DONNÉES, LES CONSIGNES ET LES RENSEIGNEMENTS CI-DESSUS PROVIENNENT DE SOURCES QUE NOUS ESTIMONS FIABLES. TOUTEFOIS, AIR LIQUIDE CANADA INC. NE GARANTIT NI NE PRÉTEND D'AUCUNE FAÇON QU'ILS SONT EXACTS OU COMPLETS ET N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ EN CAS DE DOMMAGES OU DE PERTES RÉSULTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT DE LEUR UTILISATION, BONNE OU MAUVAISE.